

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement depuis le 28 février 1978

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO)

Date : 12 octobre 2023

Créneau horaire : de 16h à 17h45

Lieu : Salle l'Ancre des Mots, square de l'Hôtel de ville 22430 Erquy

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'AGO par le Président et adoption de l'ordre du jour

Le Président ouvre l'AGO et présente l'ordre du jour. Le bilan annuel 2022 (annexe 1) a été adressé à l'ensemble des membres en amont de l'AGO. Ce bilan très complet fait état des différents rapports présentés aujourd'hui : rapport moral, rapport d'activités (intégrant les projets et les bilans des commissions) et rapport financier.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

Le Président mentionne la présence de M. Jérôme Dauris, commissaire aux comptes (cabinet Alba Audit, groupe Athos Conseil – 70 boulevard du Danemark – 82 000 Montauban) et Mme Michelle Tronel, sa collaboratrice.

2. Annonce des deux scrutateurs désignés

Les deux scrutateurs désignés sont Frédéric Beau et Alexandre Roux, actuel secrétaire adjoint.

Pour rappel, les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire ne peuvent être valablement prises que si sont présents ou représentés au moins 15 % des adhérents à jour de leur cotisation à la date de la convocation, soit 53. Anne Lombardi, directrice, annonce ensuite les informations liées au quorum : 105 membres présents et 30 pouvoirs, soit 135 membres présents ou représentés.

> **Le quorum est atteint**

Détail des pouvoirs donnés :

- Pierre Grisvard (1 voix), pouvoir à Vincent Acloque,
- Conrad Harvey (1 voix), pouvoir à Mathieu Aubry,
- Eric De Schrevel (1 voix), pouvoir à Damien Aumaître,
- Christian Arthur (1 voix), pouvoir à Jean-Marie Ballouard,
- Georges Decôme (1 voix), pouvoir à Mickaël Barrioz,
- Association IASEF (1 voix), pouvoir à Frédéric Beau,
- Vincent Héry (1 voix), pouvoir à Fabrice Bernard,
- Jacques Castanet (1 voix), pouvoir à Matthieu Berroneau,
- Christian Derouet (1 voix), pouvoir à Olivier Calvez,
- Olivier Lorvelec (1 voix), pouvoir à Jean-Michel Catil,
- André Dutertre (1 voix), pouvoir à Elodie Courtois,
- Stéphane Lucas (1 voix), pouvoir à Florence Delay,
- Françoise Auriol (1 voix), pouvoir à Marine Deluen,
- Maxime Briola (1 voix), pouvoir à Grégory Deso,
- Emmanuel Moitry (1 voix), pouvoir à Samuel Gagnier,
- Aurélien Miralles (1 voix), pouvoir à Fanny Gosselin,
- Solenne Muller (1 voix), pouvoir à Hemminki Johan,
- Jean Cassaigne (1 voix), pouvoir à Olivier Marquis,
- Cédric Lanjuin (2 voix), pouvoir à Claude Miaud,

Société Herpétologique de France

SIRET 442 242 079 00022 – NDA n° 11756775575

Siège social : 57 Rue Cuvier, CP 41, 75005 Paris

Siège administratif : c/o Isabelle Chauvin, 2014 Route de Roquefort, 32360 Peyrusse-Massas

<http://lashf.org> – contact@lashf.org

- Symbiose Environnement (1 voix), pouvoir à Régis Morel,
- Jean-Philippe Chippaux (1 voix), pouvoir à Fanny Richard,
- NaturEssonne (1 voix), pouvoir à Pierre Rivallin,
- Vincent Clément (1 voix), pouvoir à Alexandre Roux,
- Romain Daniélou (1 voix), pouvoir à Eric Sansault,
- Renaud Pagnon (1 voix), pouvoir à Marie-Paule Savelli,
- Jean-François Le Galliard (1 voix) et Agnès Merlet (1 voix), pouvoirs à Audrey Trochet,
- Karine Daunay (1 voix), pouvoir à Sylvain Ursenbacher,
- Aude Vanaldewereld (1 voix), pouvoir à Angélique Villeger.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2022 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

4. Renouvellement des membres du conseil d'administration 2023-2024

Le conseil d'administration de la SHF se compose actuellement de 15 membres élus :

- Jean-Marie BALLOUARD (trésorier adjoint)
- Frédéric BEAU
- Stéphane BELLENOUE (trésorier)
- Jean CASSAIGNE (secrétaire)
- Marine DELUEN
- Grégory DESO
- Olivier MARQUIS
- Claude MIAUD (président)
- Aurélien MIRALLES
- Cécile PATRELLE-LOMBARD
- Fanny RICHARD
- Alexandre ROUX (secrétaire adjoint)
- Eric SANSAULT
- Jérémie SOUCHET (1er Vice-président)
- Sylvain URSENBACHER

Le tiers sortant est composé de 4 membres rééligibles et 1 membre non-rééligible :

- Frédéric BEAU a effectué un mandat,
- Stéphane BELLENOUE a effectué trois mandats et n'est donc pas rééligible,
- Olivier MARQUIS a effectué un mandat,
- Cécile PATRELLE-LOMBARD a effectué deux mandats,
- Alexandre ROUX a effectué un mandat.

Frédéric BEAU, Cécile PATRELLE-LOMBARD et Alexandre ROUX n'ont pas souhaité se représenter.

5 postes sont à pourvoir.

Olivier MARQUIS, administrateur sortant et rééligible présente sa candidature pour un 2ème mandat.

4 nouveaux candidats sont déclarés : Christophe DUFRESNES, Jérôme MARAN, Thomas RABANY et Przemyslaw ZDUNEK.

La directrice Anne Lombardi précise les modalités de déroulement du vote pendant la présentation des différents rapports.

5. Rapport moral 2022

Le rapport moral 2022 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation (annexe 1). Le Président donne lecture de ce rapport moral.

6. Rapport d'activités 2022

Le rapport d'activités 2022 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation (annexe 1). La directrice, accompagnée des chargées de mission, présente les principaux projets réalisés.

7. Rapport financier 2022

Le rapport financier 2022 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation (annexe 1). En l'absence du Trésorier, la directrice donne lecture de ce rapport financier et précise que pour la 7ème année consécutive, la SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de 6 519.88 € pour l'exercice 2022.

Un adhérent pose une question sur l'augmentation des charges de personnel, est-elle due à l'inflation ? Anne Lombardi répond qu'il y a eu une augmentation de la valeur des points de référence au sein de la convention collective ECLAT et une augmentation de certains salaires. Enfin, elle précise que les embauches ont également eu un impact sur l'augmentation de ces charges.

8. Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation. En l'absence du Trésorier, la directrice présente le budget prévisionnel 2023 équilibré pour un montant de 691 533 €.

9. Lecture du rapport du commissaire aux comptes

M. Dauris rappelle que le jugement est porté sur les comptes qui ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 3 juillet 2023.

Il procède à la lecture de son rapport et certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

10. Montant des cotisations 2024

Le montant prévisionnel des cotisations 2024 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation. Le Président en fait la présentation, en précisant que les montants restent inchangés par rapport à 2023 :

- Adhésion individuelle tarif normal : 22 €
- Adhésion individuelle tarif réduit : 11 € (étudiants, moins de 25 ans et demandeurs d'emploi)
- Adhésion familiale (minimum 2 membres) : 25 €
- Adhésion personne morale : 30 €
- Adhésion de bienfaisance : 70 € et plus

11. Résultat des votes et adoption des résolutions

Alexandre Roux présente le résultat des votes : 96 votes exprimés dont 4 votes par correspondance.

Vote pour l'approbation et l'adoption du rapport moral 2022

> **Voté à 95 votes pour – 1 abstention – 0 contre**

Vote pour l'approbation et l'adoption du rapport d'activités 2022

> **Voté à 94 votes pour – 2 abstentions – 0 contre**

Vote pour l'approbation et l'adoption du rapport financier 2022 et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, du maintien des reports à nouveau excédentaires antérieurs, et de l'affectation du résultat excédentaire 2022 au report à nouveau excédentaire.

> **Voté à 95 votes pour – 1 abstention – 0 contre**

Vote pour l'approbation et l'adoption du budget prévisionnel 2023

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

Société Herpétologique de France

SIRET 442 242 079 00022 – NDA n° 11756775575

Siège social : 57 Rue Cuvier, CP 41, 75005 Paris

Siège administratif : c/o Isabelle Chauvin, 2014 Route de Roquefort, 32360 Peyrusse-Massas

<http://lashf.org> – contact@lashf.org

Vote pour l'approbation et l'adoption du montant des cotisations 2024

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

12. Résultat des votes pour le renouvellement du conseil d'administration 2023-2024

Candidats élus :

- Jérôme MARAN : 92 « oui », élu pour un 1er mandat jusqu'en 2025
- Christophe DUFRESNES : 88 « oui », élu pour un 1er mandat jusqu'en 2025
- Olivier MARQUIS : 86 « oui », élu pour un 2nd mandat jusqu'en 2025
- Przemyslaw ZDUNEK : 85 « oui », élu pour un 1er mandat jusqu'en 2025
- Thomas RABANY : 82 « oui », élu pour un 1er mandat jusqu'en 2025

L'élection des membres du bureau aura lieu lors du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale ordinaire, dès sa clôture.

13. Questions diverses

Concernant les commissions de la SHF, y a-t-il eu des réunions organisées ?

Réponse de Claude Miaud : Au départ, le fonctionnement des commissions, en particulier de la commission conservation, prévoyait des réunions annuelles ou biennuelles. Mais cela a beaucoup fluctué en fonction des commissions et de leur dynamique. Nous avons besoin de plus de communication autour des commissions, de plus de dynamique également. Certaines commissions comme la commission conservation englobent tellement de sujets, d'actions, de projets, qu'il faut revoir leur fonctionnement et trouver des responsables motivés et disponibles et fonctionner par groupes de travail.

Comment faire pour sonder les personnes qui seraient intéressées par ces commissions ?

Réponse de Claude Miaud : Nous avons travaillé à standardiser le fonctionnement des commissions et nous réfléchissons encore à la meilleure manière de communiquer autour des commissions pour qu'elles soient fonctionnelles. L'idée serait d'avoir des duos ou des trios de responsables avec des groupes thématiques pour chaque commission.

Le rôle de la SHF est aussi d'ordre social, beaucoup de propositions sont faites pour la protection de la Nature, or hormis les congrès peu de choses proposées se concrétisent, comment concrétiser ce qui est proposé ?

Réponse de Claude Miaud : Beaucoup d'associations savantes ont disparu parce qu'elles sont restées focalisées sur les laboratoires de recherche et n'ont pas su créer de liens avec les gestionnaires. La SHF n'a jamais eu pour politique de faire rentrer des adhérents pour avoir une association plus militante. Il y a un manque de communication entre les membres de la SHF en dehors des congrès. Nous travaillons sur ces aspects avec la chargée de communication et de la vie associative via la Dépêche Herpétologique, les réseaux sociaux, etc. Mais effectivement nous n'avons pas vraiment progressé sur la communication en interne.

Réponse d'Anne Lombardi : La commission communication va évoluer en une commission Vie associative afin de mieux se tourner vers les adhérents, mais cela demande du temps.

Claude Miaud : Nous ne voulons pas être partout, être hégémoniques, les territoires prennent des initiatives, mettent en place des choses et nous voulons les laisser mener leurs projets car ils le font très bien. Notre rôle est d'ensemencer des choses qui puissent se mettre en place dans les régions.

Concernant l'importation de tortues africaines, il faut demander au ministère son interdiction.

Réponse de Claude Miaud : Effectivement nous sommes trop mous sur cette problématique. Nous espérons que l'entrée de nouveaux administrateurs au conseil d'administration va nous permettre d'avancer sur cette question.

Est-il envisageable d'ouvrir le congrès au public, hors inscription, pour faire découvrir ce qu'on fait ?

Réponse de Claude Miaud : Historiquement, une soirée grand public était organisée. En effet, c'est une idée à relancer ou bien peut-être trouver une autre formule.

Réponse de Marine Deluen : La communication auprès des locaux concernant les congrès dépend beaucoup des mairies et donc de la volonté de chaque commune accueillant le congrès. Certaines communes communiquent largement et d'autres ne le font pas.

Concernant l'impact des espèces chassables sur les reptiles (tels que les faisans), y a-t-il des projets/réflexions prévus en France, tant d'un point de vue scientifique que politique ?

Réponse de Claude Miaud : Jusqu'à aujourd'hui la SHF n'a jamais été porteuse de projets suggérés aux scientifiques. Ce n'est pas le rôle de la SHF de dire aux scientifiques ce qu'ils doivent faire. Nous sommes là pour apporter de la connaissance qui aide à la prise de décisions. Nous avons une bonne écoute du ministère mais il faut que ce genre de revendications viennent non pas de la SHF mais d'une échelle plus locale dans les territoires.

Réponse d'Anne Lombardi : Le projet de PNA vipères a bien identifié cette problématique de l'impact des espèces chassables. À voir comment celle-ci pourra être intégrée dans la rédaction de ce Plan.

Plus aucune question n'étant soulevée, et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 17h45.

Le Président – Claude Miaud



Le Secrétaire adjoint – Alexandre Roux

